

Nespresso Réunion Dimomix Sasu - Abonnement
Conditions particulières au Service d'Abonnement Machine
Version applicable au 01/03/2025

1. Dispositions générales

- 1.1 Les présentes conditions particulières régissent vos relations avec Nespresso Réunion Dimomix Sasu (au capital de 500 000€ RCS Saint-Denis Réunion 439 558 602 et dont le siège est au 4 rue René de Marne - immeuble Stor Technopole- 97490 Sainte-Clotilde) concernant le service d'abonnement suite à l'achat d'une machine à café des gammes Original et/ou Vertuo de la marque Nespresso (ci-après le « service d'Abonnement »). Ce service d'Abonnement est ouvert à tout particulier pour ses besoins personnels et ceux de ses proches.
- 1.2 Le service d'Abonnement est disponible pour la Réunion uniquement. Hors Cirque de Mafate et Cilaos.
- 1.3 En choisissant de souscrire au Service d'Abonnement, vous acceptez expressément les présentes conditions particulières ainsi que les conditions générales de vente Nespresso Réunion disponibles sur <https://www.nespresso.re/cgv>. En cas de contradiction entre ces deux documents, les dispositions des présentes conditions particulières prévalent.
- 1.4 Le Service d'Abonnement est limité à 2 (deux) abonnements par compte client Nespresso (ci-après le « Compte Client Nespresso Réunion »).

2. Souscription au Service d'Abonnement

- 2.1 Pour souscrire au Service d'Abonnement, vous devez préalablement enregistrer vos données clients et communiquer une adresse email valide depuis votre Compte Client en ligne Nespresso Réunion.
- 2.2 Si vous souscrivez, au Service d'Abonnement, pendant toute la durée de ce Service d'Abonnement, ce dernier est lié à un Compte Client Nespresso Réunion unique, et vous ne pourrez pas modifier la machine que vous avez sélectionnée lors de la souscription au Service d'Abonnement.

3. Droit de rétractation

- 3.1 Vous avez le droit de changer d'avis et de nous notifier votre souhait d'annuler votre souscription au Service d'Abonnement sélectionné, sans avoir à indiquer de motif, dans un délai de 14 (quatorze) jours à compter du lendemain de la réception de la machine objet du Service d'Abonnement.
- 3.2 Pour exercer ce droit, vous pouvez utiliser le formulaire-type de rétractation disponible sur www.nespresso.re ou effectuer toute déclaration dénuée d'ambiguïté indiquant votre intention de vous rétracter du Service d'Abonnement. Il vous faudra également rendre la machine Nespresso achetée sous un délai de 72 heures.
- 3.3 Conformément à nos conditions générales de vente et par mesure d'hygiène et de sécurité, seuls seront repris les produits non utilisés, correctement protégés, dans leur emballage d'origine et non ouverts, en parfait état, propres à leur revente, accompagnés de tous les accessoires éventuels, notices d'emploi et documentations ainsi que de la facture correspondante.
- 3.4 Sous réserve de ce qui précède, nous vous rembourserons par le moyen de paiement utilisé conformément à nos conditions générales de vente.

4. Forfait Mensuel et modalités de prélèvement

- 4.1 Votre Service d'Abonnement à un coût fixe (ci-après le « Forfait Mensuel ») qui vous sera facturé mensuellement et prélevé directement sur votre compte bancaire, en fonction de la formule choisie. La souscription au Service d'Abonnement emporte acceptation pleine et entière de payer chaque mois le Forfait Mensuel correspondant au Service d'Abonnement sélectionné.
- 4.3 Le premier Forfait Mensuel devra être payé le jour de la souscription au Service d'Abonnement, par carte bancaire uniquement. Les forfaits Mensuels suivants seront prélevés le même jour de chaque mois (à plus ou moins 3 (trois) jours), sur votre compte bancaire indiqué lors de la souscription dont vous devez veiller à ce qu'il soit suffisamment provisionné.
- 4.4 En cas de non-paiement du Forfait Mensuel à son échéance, Nespresso Réunion Dimomix Sasu se réserve le droit de bloquer l'accès à votre Compte Client Nespresso Réunion et à votre Crédit Client jusqu'à ce que le paiement ait été régularisé. Nespresso Réunion Dimomix Sasu se réserve le droit de résilier de plein droit votre Service d'Abonnement dans les conditions de l'article 6.3.2 des présentes.

5. Utilisation du crédit Client Nespresso

- 5.1 Chaque mois, une somme fixe correspondant à votre Forfait Mensuel sera créditée sur votre Compte Client en ligne Nespresso Réunion (ci-après le « Crédit Client ») sous un délai d'1 (un) jour après prélèvement de votre compte. Vous pourrez sélectionner les capsules et autres produits Nespresso sur www.nespresso.re uniquement.

- 5.2 Le Crédit Client est lié à votre Compte Client en ligne Nespresso Réunion et peut être utilisé en vous connectant sur notre site muni de vos identifiants, pendant toute la durée du Service d'Abonnement souscrit et pendant les 24 (vingt-quatre) mois suivants le dépôt sur votre Compte Client en ligne Nespresso Réunion. Tout Crédit Client non utilisé après cette échéance sera définitivement perdu et ne donnera lieu à aucun remboursement ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Vous avez la possibilité de vérifier votre solde Crédit Client en vous connectant sur votre Compte Client Nespresso Réunion.
- 5.3 Le Crédit Client est nominatif, non transférable, non remboursable et ne peut être échangé sous quelque forme que ce soit, il est valable uniquement sur Nespresso Réunion. Ce mode de paiement spécifique par le Crédit Client est prioritaire par rapport aux autres modes de paiement. Ainsi, le Crédit Client sera prioritairement imputé et ce jusqu'à concurrence de son montant total, pour payer vos commandes. Il est précisé que le Crédit Client ne pourra pas être utilisé pour la souscription au Service d'Abonnement.

6. Durée et résiliation

- 6.1 La durée d'engagement au Service d'Abonnement est de 12 (douze) mois et commence à courir à compter du paiement du premier Forfait Mensuel.
- 6.2 A l'issue de cette durée initiale, et sauf manifestation contraire de votre part adressée à Nespresso Réunion Dimomix Sasu avant son terme, le Service d'Abonnement sera reconduit tacitement dans les mêmes conditions de façon indéterminée. Vous pourrez ensuite y mettre fin à tout moment et sans frais en vous connectant à votre Compte Client en ligne Nespresso Réunion, Rubrique « Mes Abonnements » sur www.nespresso.re. La machine Nespresso acquise lors de la souscription au Service d'Abonnement demeurera votre propriété. Aucun remboursement des Forfaits Mensuels déjà réglés et du Crédit Client déjà octroyé ne pourra avoir lieu une fois votre Service d'Abonnement résilié pour quelque motif que ce soit (hors exercice du droit de rétractation dans les conditions prévues à l'article 3 des présentes). Il vous appartient de solder votre Crédit Client restant dans les conditions prévues à l'article 5 des présentes.

6.3 Résiliation pendant la durée d'engagement initiale de 12 (douze) mois.**6.3.1 Par le particulier**

Vous pouvez mettre fin à tout moment au Service d'Abonnement en vous connectant à votre Compte Client en ligne Nespresso Réunion rubrique « Mes Abonnements » sur www.nespresso.re. Vous serez redevable d'une indemnité de résiliation égale à 80% du prix d'achat TTC de la machine concernée hors contrat d'abonnement au moment de votre souscription au Service d'Abonnement, auquel sera soustrait le prix d'achat TTC de la machine concernée sous contrat d'abonnement. Par exemple, pour une machine à 199€ hors contrat d'abonnement et à 39€ TTC sous contrat d'abonnement, l'indemnité de résiliation sera de 120€ TTC. Aucun remboursement des Forfaits Mensuels déjà réglés et du Crédit Client déjà octroyé ne pourra avoir lieu une fois votre Service d'Abonnement résilié pour quelque motif que ce soit (hors exercice du droit de rétractation dans les conditions prévues à l'article 3 des présentes). Il vous appartient de solder votre Crédit Client restant dans les conditions prévues à l'article 5 des présentes.

6.3.2 Par Nespresso Réunion

En l'absence de règlement tel que prévu à l'article 4. Nespresso Réunion Dimomix Sasu se réserve le droit de mettre fin de façon anticipée à votre Service d'Abonnement. Vous serez alors redevable d'une indemnité de résiliation égale à 80% du prix d'achat TTC de la machine concernée hors contrat d'abonnement au moment de votre souscription au Service d'Abonnement, auquel sera soustrait le prix d'achat TTC de la machine concernée sous contrat d'abonnement. Par exemple, pour une machine à 199€ hors contrat d'abonnement et à 39€ TTC sous contrat d'abonnement, l'indemnité de résiliation sera de 120€ TTC. Aucun remboursement des Forfaits Mensuels déjà réglés et du Crédit Client déjà octroyé ne pourra avoir lieu une fois votre Service d'Abonnement résilié pour quelque motif que ce soit (hors exercice du droit de rétractation dans les conditions prévues à l'article 3 des présentes). Il vous appartient de solder votre Crédit Client restant dans les conditions prévues à l'article 5 des présentes.